

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15131**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle gestion de la production industrielle spécialité amélioration continue de la production industrielle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université François Rabelais - Tours	Le président de l'Université, Le recteur d'académie, chancelier des universités, ministère chargé de l'enseignement supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales

Formacode(s) :

31339 six sigma, 31358 kaizen, 31378 groupe progrès

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Il s'agit d'activités de management intermédiaires

- Participer à la politique d'amélioration continue de l'entreprise.
- Participer à la politique Qualité Hygiène Sécurité Environnement de l'entreprise (ISO 9001, ISO 14001, ...)
- Mesurer en permanence les performances d'une unité de production en matière de Coût Qualité Délai.
- Gérer son système de suggestion.
- Animer des chantiers d'amélioration continue en appliquant une méthodologie avec les outils appropriés. Ces actions sont menées en équipe sur le terrain.

- Suivre les actions à mener au jour le jour et garantir les résultats
- Intervenir en production, méthodes, logistique, maintenance, ...

Le titulaire du diplôme doit être capable de :

- Comprendre et interpréter la politique d'amélioration continue de l'entreprise
- Connaître les méthodologies et les outils de l'amélioration continue et les adapter à la culture de l'entreprise
- Connaître les principaux référentiels normatifs
- Diagnostiquer la performance d'un processus de délivrance d'un produit ou d'un service en matière de coût qualité et délai
- Définir les axes de progrès prioritaires concourant aux objectifs de la démarche d'amélioration continue
- Proposer les leviers ou actions d'améliorations les plus pertinents
- Préparer les équipes aux méthodes et outils d'amélioration continue
- Piloter les actions d'amélioration de la performance des processus
- Mesurer la performance des processus en utilisant notamment des outils statistiques
- Détecter et mettre en œuvre des actions correctives
- Standardiser les bonnes pratiques.
- Valoriser les résultats obtenus et les actions mises en œuvre.
- Mener une conversation en anglais

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'animateur de l'amélioration continue peut être recruté dans tous les secteurs de l'industrie et dans des entreprises de toutes tailles : automobile, aéronautique, agroalimentaire, pharmaceutique, construction mécanique, industrie chimique, logistique, cosmétique, électronique, ...

- Animateur amélioration continue ou Lean
- Technicien qualité
- Technicien méthodes industrialisation et amélioration de processus
- Manager d'équipe autonome

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE1 L'entreprise industrielle constituée des éléments pédagogiques EP11 Système de Production, EP12 Gestion comptable et financière, EP13 Gestion des flux internes (8 ECTS)

UE2 Qualité constituée des éléments pédagogiques EP21 Outils et méthodes, EP22 Qualité Environnement Hygiène et Sécurité (6 ECTS)

UE3 Communication s5 constituée des éléments pédagogiques EP31 Anglais, EP32 Management (7 ECTS)

UE4 Performance Industrielle constituée des éléments pédagogiques EP41 Economie de la Production, EP42 Statistiques Industrielles (9 ECTS)

UE5 Communication s6 constituée des éléments pédagogiques EP51 Anglais, EP52 Management, EP53 Législation (6 ECTS)

UE6 Méthodologie amélioration continue constituée de l'élément pédagogique EP61 Animation d'un groupe de travail (8 ECTS)

UE7 Projet tuteuré (6 ECTS)

UE8 Stage Industriel (10 ECTS)

Il n'y a pas de note éliminatoire.

Une UE est validée (ou acquise) si sa moyenne est supérieure ou égale à 10/20.

Il y a compensation entre les EP d'une même UE, quelle que soit l'UE.

Il y a compensation entre l'UE7 et l'UE8 ; la moyenne des 2 doit être supérieure ou égale à 10/20 pour obtenir le diplôme.

Il y a compensation entre l'ensemble des UE ; la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10/20 pour obtenir le diplôme.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON			COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants (1/2) et Professionnels (1/2), présidé par le Directeur de la composante
En contrat d'apprentissage	X		Enseignants (1/2) et Professionnels (1/2), présidé par le Directeur de la composante
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants (1/2) et Professionnels (1/2), présidé par le Directeur de la composante
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants (1/2) et Professionnels (1/2), présidé par le Directeur de la composante
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		Jury pour toute la composante, enseignants et Professionnels, présidé par le Directeur de la composante

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20024049

Date du 5 août 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Loi n° 2002-72 du 17 janvier 2002, de modernisation sociale,

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Décret du 23 Août 1985

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

OVE www.univ-tours.fr/chiffresove

Autres sources d'information :

www.univ-tours.fr

www.iut-blois.univ-tours.fr

www.cfaiurc.fr

IUT de Blois

Lieu(x) de certification :

Université François Rabelais - Tours : Centre - Indre-et-Loire (37) [Tours]

Université François Rabelais de Tours, 60 rue du Plat d'Etain - BP 12050 -37020 Tours Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Blois, 15, rue de la Chocolaterie - CS 32903 - 41029 BLOIS cedex

Historique de la certification :

La Licence professionnelle GPI spécialité Amélioration Continue de la production Industrielle l'IUT de Blois, a reçu une première

habilitation au mois de juin 2002. Elle fut renouvelée en 2004, en 2008 et en 2012.